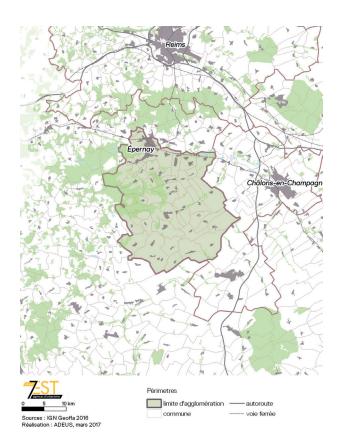
Communauté d'agglomération d'Épernay Coteaux et Plaines de Champagne ——



DATES CLÉS

- 1er janvier 2017 : création de la Communauté d'Agglomération Epernay Pays de Champagne, issue de la fusion des Communauté de Communes de Vertus et d'Epernay
- Président : Franck Leroy

	Population	Nombre de communes	Superficie (km²)
Communauté d'agglomération Epernay	49 894	50	588
Aire urbaine	36 271	19	171



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPERNAY COTEAUX ET PLAINES DE CHAMPAGNE

Les compétences obligatoires :

- développement économique dont le développement touristique
- aménagement et urbanisme dont la mobilité (réseau de bus)
- équilibre social de l'habitat
- politique de la ville dont le CISPD
- accueil des gens du voyage
- collecte et traitement des déchets.

Les compétences optionnelles ou facultatives :

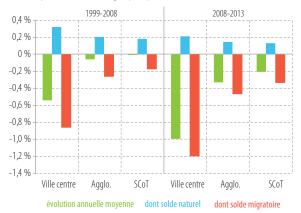
- protection et mise en valeur de l'environnement : eau potable, eaux usées, eaux pluviales (hors hydraulique des coteaux) et éolien (sur le secteur de Vertus)
- gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Le Millesium, Bulléo, Neptune
- aménagement numérique du territoire
- secours et incendie
- scolaire et périscolaire (sur le secteur de Vertus)
- maison des services au public (sur le secteur de Vertus)
- maison de santé (sur le secteur de Vertus)
- voirie dite intercommunale (sur le secteur de Vertus)



LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

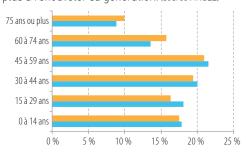
Une dépression démographique continue. (source : INSEE)



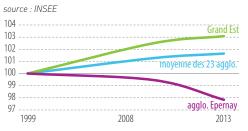
La région sparnacienne subit depuis plusieurs années une perte conséquente de sa population (-1 000 habitants sur les 15 dernières années pour une agglomération de 50 000 habitants) et plus particulièrement pour la ville centre. Cette dépression démographique est due pour partie à un solde migratoire très négatif que ne parvient pas à compenser un solde naturel trop faible. Le vieillissement de la population explique ce phénomène, avec une surreprésentation des plus de 45 ans comparée aux autres agglomérations du Grand Est.

Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges

en 2008 et en 2013. Une population vieillissante ne parvenant plus à renouveler sa génération. (source : INSEE)



Évolution comparée de la population



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

Une agglomération plutôt modeste, mais présentant de fortes dichotomies

	CA Epernay	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	28 333 €	+3749€	25 369€
Part de foyers fiscaux non imposables	48 %	+7 points	55 %

source : DGI

	CA Epernay	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	4 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,53	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Le revenu annuel net imposable par foyer fiscal en 2014 observé au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epernay est supérieur à celui des principales intercommunalités du Grand Est (+3 000 € en moyenne). Celui-ci masque néanmoins des disparités territoriales, notamment, entre la ville centre et certaines communes plus aisées.

La part des bénéficiaires du RSA est deux fois moins importante que pour le reste du Grand Est (4 % contre 8,9 %).

Comparativement à la médiane observée pour la moyenne des 23 agglomérations de référence (0,49), l'IDH4 de la Communauté d'Agglomération d'Epernay Pays de Champagne se situe bien au-dessus avec un indice de 0.53.

HABITAT ET CONSTRUCTION

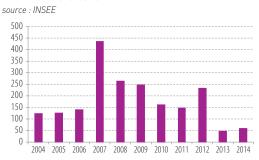
Un marché de l'immobilier détendu

Construction neuve

sources : INSEE, Sit@del2

CA Epernay	
Moyenne 2005-2009	244
Moyenne 2010-2014	132
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
CA Epernay	9 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve



La dépression démographique, qui s'est accompagnée d'un pic de construction de logements entre 2007 et 2012, explique l'augmentation de la vacance. En effet, celle-ci affiche un taux relativement élevé (9,4 %) signe d'un marché immobilier détendu.

La dynamique de construction est moins soutenue que dans la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est.

La part de propriétaires est plus élevée dans l'intercommunalité d'Epernay que dans le reste du Grand Est (59 %), tandis que celle des locataires en parc privé et HLM est plus faible (21 % et 18 %). Avec 180 logements construits en moyenne sur l'ensemble du territoire sparnacien, avec un pic en 2011, la ville centre d'Epernay concentre la majorité des nouvelles constructions.

Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sit@del2

CA Epernay		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
8,7 %	9,4 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités [principaux flux] - source : INSEE

Intercommunalités	Flux entrant	Flux sortant	
CU du Grand Reims	22 %	25 %	
CC de la Grande Vallée de la Marne	11 %	10 %	
CA de Châlons-En-Champagne	8 %	10 %	
CC des Paysages de la Champagne	13 %	12 %	
Métropole du Grand Paris	4 %	4 %	
CA Metz Métropole	-	1 %	
Métropole Européenne de Lille	-	2 %	

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités (principaux flux) - source : INSEE

Intercommunalités	Flux entrant	Flux sortant
CU du Grand Reims	10 %	7 %
CC de la Grande Vallée de la Marne	9 %	7 %
CA de Châlons-En-Champagne	4 %	5 %
CC des Paysages de la Champagne	8 %	3 %
Métropole du Grand Paris	-	1 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

CA Epernay	Moyenne des 23 agglomérations
75,2 %	76 %

Sous l'influence du Triangle marnais

Si 64 % des 24 000 emplois du bassin sparnacien sont occupés par des résidents de la Communauté d'Agglomération d'Epernay, les échanges d'actifs sont importants avec la région rémoise (3 800 navetteurs) et dans une moindre mesure avec Châlons-en-Champagne (1 700 navetteurs). Contrairement à sa voisine rémoise et malgré une proximité similaire, les migrations pendulaires vers l'Île de France sont moins marquées (215 navetteurs).

Les principales migrations résidentielles se font avec les intercommunalités suivantes : Reims, Châlons-en-Champagne, Grande Vallée de la Marne et Paysages de Champagne.

Un bassin économique attractif

Le territoire enregistre un taux comparable à la moyenne des 23 agglomérations de référence du Grand Est concernant les actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire. Si celui-ci subit l'influence économique de la région de Reims, il attire lui aussi des actifs issus d'intercommunalités voisines (Reims, Châlons-en-Champagne, Dormans, Château-Thierry).



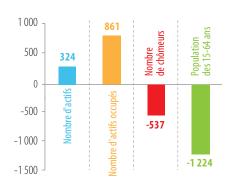
LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Destruction d'emplois sur le bassin sparnacien

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	CA Epernay	74,0 %	66,6 %	10,0 %
2008	Moyenne des 23 agglo.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	CA Epernay	75,8 %	66,4 %	14,2 %
	Moyenne des 23 agglo.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

source : INSEE

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



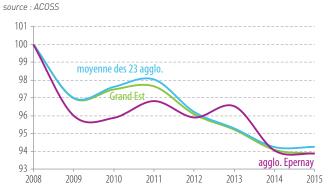
A l'instar d'autres territoires, le bassin sparnacien a connu une baisse de ses emplois salariés entre 2008 et 2015 avec deux années de rebonds en 2011 et 2013.

Cette baisse des emplois salariés s'accompagne d'une progression du taux de chômage passant de 10 % à 14 % (soit 1 point de moins que la moyenne des 23 intercommunalités) mais avec taux d'activité nettement supérieur (75,8 % contre 71,2 %).

Le taux d'emploi, supérieur de 6 points à celui enregistré par les 23 intercommunalités est en très légère diminution (-0,2 points). Néanmoins, le territoire affiche un dynamisme économique solide que traduise les niveaux du taux d'activité et d'emploi.

Malgré une filière champagne, moteur de l'économie sparnacienne, affichant de bon résultats (expéditions records à l'international) sur la période donnée, l'emploi a suivi la même tendance que les territoires voisins champardennais, lorrains et alsaciens.

Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)



Les catégories socioprofessionnelles des actifs



La Communuté d'Agglomération d'Epernay présente la particularité de compter un nombre important d'emplois des fonctions métropolitaines au regard de l'ensemble des emplois présents sur son territoire et de son rayonnement économique. Ce sont principalement les activités de gestion, commerce et prestations intellectuelles qui dominent la sphère métropolitaine.

Les activités liées au champagne expliquent la part importante des fonctions de décision et de fabrication impliquant localement l'intégralité de la fillière : de la production agricole à la commercialisation en passant par la transformation. Ceci traduit concrètement un poids plus fort des emplois agricoles (6 % des CSP) et ouvriers (34 %) que pour le reste des 23 intercommunalités du Grand Est.

Part de l'emploi présentiel

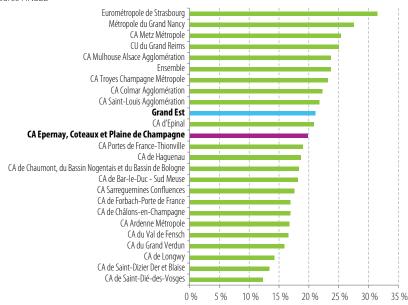
source : INSEE

	CA Epernay	Moyenne des 23 agglomérations
2008	51,3 %	67,4 %
2013	53,1 %	68,7 %

La sphère présentielle est quant à elle sous-représentée dans l'intercommunalité d'Epernay comparée au Grand Est. L'administration publique, l'éducation ou la santé ne sont pas les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois sur le territoire. C'est principalement l'activité champagne qui pèse sur la sphère productive et qui, accompagnée de l'agro-alimentaire, a contribué durant des années, à l'excédent de la balance commerciale de l'ex-région Champagne-Ardenne.

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE







LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

Documents cadres:

- *SCoT en cours de révision (depuis 2013)
- Depuis mars 2016 : phase du PADD finalisée
- DOO en cours de validation
- Arrêt du projet avant l'été 2017
- Approbation du SCoT prévue pour février/mars 2018
- *PLUi Concertation avec les acteurs du territoire en cours
- *PDU et PLH seront révisés compte tenu du changement de périmètre
- *PCET actuel s'inscrit dans une démarche commune PNR/Pays. PCEAT en cours à l'échelle du SCoT.

Documents définissant la stratégie territoriale :

Le document de stratégie territoriale sparnacienne repose sur le SCoT. C'est avant tout un projet de territoire pour l'horizon 2035, qui porte une vision commune de l'avenir pour le territoire et ceux qui le composent.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est? Sur quelle alliance se projette-t-elle?

La création d'une grande région s'étendant jusqu'à l'Alsace et comprenant le territoire en lisière de l'Île-de-France formé du SCoT d'Epernay, celui de Reims, Château-Thierry et celui de Châlons-en-Champagne, met en évidence l'enjeu d'une structuration interne renforcée pour utiliser au mieux le potentiel de développement, de coordination et d'affirmation, à l'échelle européenne, de cette grande région. Il s'agit de se doter d'une identité lisible dans le nouveau contexte régional.

Le SCoT d'Épernay et sa Région se positionne comme un espace unifié dans un pôle métropolitain autour de Reims, Epernay, Châlons-en-Champagne et Château-Thierry à proximité de l'Île-de-France.

Au sein de ce pôle métropolitain, le territoire d'Épernay et de sa région affirme une triple vocation :

1. Etre le cœur de la région du champagne dans sa dimension productive innovante (« cluster » et/ou « pôle de compétitivité », marque de territoire).

Le territoire affirme l'ambition de se positionner comme la référence européenne en matière de vigne et de vin et comme espace d'excellence en cohérence avec l'image de luxe liée à nos productions, en utilisant le levier que constitue l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. C'est une opportunité pour tout le territoire à la fois comme point d'appui et reconnaissance du cœur du champagne que nous sommes mais aussi parce que la Valeur Universelle Exceptionnelle reconnue par le classement UNESCO intègre des savoir-faire historiques dans lesquels l'ensemble du territoire peut se reconnaître.

- 2. Etre l'interface avec l'Ile de France pour laquelle la question de la qualité et de l'image du territoire est un facteur d'accroche essentiel.
- 3. Etre le vecteur de lien et d'irrigation entre les pôles urbains grâce à une ruralité dynamique tant sur le plan économique que résidentiel.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...)?

Face à un contexte économique et régional difficile, la capacité du territoire Sparnacien à s'organiser et à s'affirmer est interpellée, et constitue un enjeu majeur. La définition d'un projet de territoire, qui mobilise la diversité des espaces et structure le développement, constitue dans ce contexte un enjeu majeur pour mieux valoriser les opportunités de coopération avec Reims, Châlons-en-Champagne, les Régions de Château-Thierry et l'Ile de France

Afin de relever ce défi et de répondre à cet enjeu majeur, la Communauté d'Agglomération d'Epernay s'appuie sur son projet de territoire porté au travers du SCoT. Il s'agit d'un projet de développement global associant « politique d'aménagement économique » à « politique d'accueil résidentiel » permettant de renforcer les ressources du territoire et l'économie tertiaire résidentielle et productive.

3 objectifs stratégiques pour le cœur de la Champagne ont été identifiés :

- Stimuler l'attractivité territoriale en mettant en œuvre une stratégie touristique coordonnée à un urbanisme durable.
- Affirmer une vocation productive globale qui intègre activités agricoles, industrielles et tertiaires.
- Renforcer l'armature urbaine pour irriquer et développer les services.

Des priorités en termes de développement économique sont affichées dans le PADD (cf. tableau axes stratégiques) telles que :

*Mener une stratégie touristique en liant d'une part l'attractivité « Champagne et site UNESCO » avec le tourisme vert (vignoble et massif forestier) et patrimonial, et d'autre part en valorisant les sites attracteurs et les grands projets qui participent à la dynamique touristique.

- Développer des projets majeurs qui renforceront l'attractivité et développeront l'emploi : centre d'interprétation du champagne, musée Régional d'Archéologie et du vin de champagne, Musées Villa Collet, hôtels haut de gamme (spas, soins, accueil de séminaire), le golf et la zone de loisirs aquatique d'Ay-Epernay, base de loisirs de l'Île Bleue....
- Valoriser les ressources du territoire et renforcer sa vocation productive globale qui intègre activités agricoles, artisanales, industrielles et tertiaires, y compris dans l'espace rural.
- Veiller à la préservation et au bon fonctionnement de l'espace agricole et viticole afin de préserver leur potentiel économique.
- Soutenir le développement de la filière champagne, la diversification de ses industries et notamment la filière-bois (consolidation et développement des activités connexes à la viniculture et capitalisation sur les « savoir-faire »).
- Renforcer et structurer l'offre immobilière et foncière pour soutenir le développement à toutes les échelles et répondre aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises industrielles, tertiaires et artisanales

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

L'attractivité territoriale de la Communauté d'Agglomération d'Epernay est un facteur d'identification essentiel pour l'accroche avec les territoires voisins dont l'Ile-de-France. Conscient que le développement de son attractivité territoriale aura des implications touristiques, résidentielles et économiques, des priorités en matière d'attractivité résidentielle ont été fixées par la Communauté d'Agglomération dans le projet de territoire (cf. tableau axes stratégiques ci-contre) telles que :

 Renforcer l'attractivité résidentielle au travers de l'amélioration de l'offre culturelle, de loisirs et de services aux personnes (développement de l'offre de services : formation, santé, commerce, culture et facilitation des mobilités et de l'accès au pôle multimodal).

- Renforcer l'armature urbaine pour irriguer et développer les services (renforcer le pôle sparnacien, assurer un maillage efficace des pôles relais, développer des synergies externes,...).
- Mener une politique d'habitat ambitieuse et offensive avec des objectifs de construction durable, de facilitation des parcours résidentiels et résorption de la précarité énergétique du bâti.
- Développer la mixité sociale et générationnelle des nouveaux quartiers ou quartiers renouvelés.

En termes de politique des transports et des déplacements, la communauté d'Agglomération se situe à proximité avec de grands flux mais bénéficie d'une accroche principalement assurée via Reims et Châlons-en-Champagne et d'une accessibilité interne compliquée par la

géographie. Les priorités dans ce domaine sont, d'une part de dépasser la situation d'enclavement en assurant une meilleure accessibilité du territoire, et d'autre part de développer l'inter-modalité, de soutenir le covoiturage ainsi que le transport à la demande.

En matière d'environnement, plusieurs axes prioritaires se déclinent au sein du projet de territoire :

- préserver la fonction écologique du territoire ;
- accroître l'autonomie énergétique du territoire et réduire les consommations et émissions de Gaz à effet de serre;
- préserver la disponibilité et la qualité des ressources en luttant contre l'étalement urbain.

Tableau synthétique des axes stratégiques

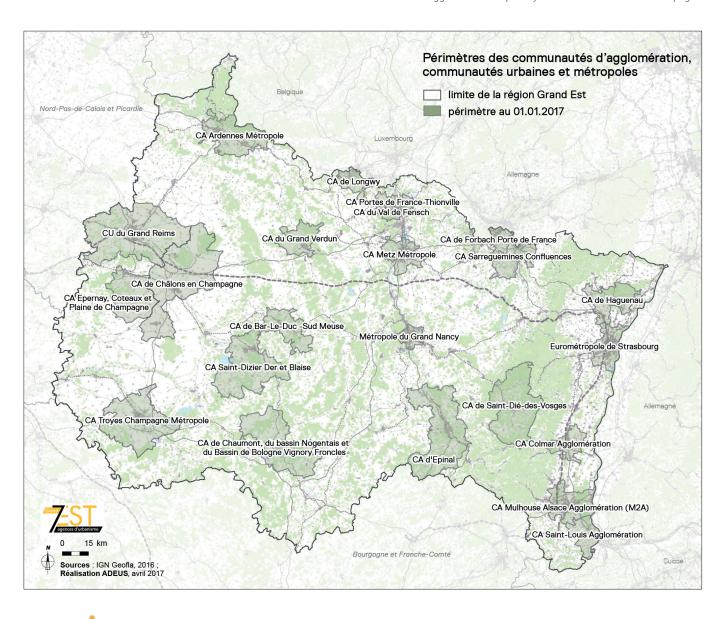
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	PROPOSITIONS SYNTHETIQUES				
Stimuler l'attractivité territoriale en mettant en œuvre une stratégie touristique coordonnée à un urbanisme durable	A. Une stratégie touristique pour le cœur de la champagne	Mettre en lien et mobiliser toutes les ressources touristiques autour du classement UNESCO: champagne, nature et patrimoine	Affirmer les nœuds de rattachement aux grands flux comme « porte d'entrée du Champagne »	Valoriser des sites attracteurs et les grands projets pour soutenir la dynamique	Intégrer les politiques patrimoniales, culturelles et de loisirs
	B. Un urbanisme durable pour une haute qualité territoriale	Promouvoir des modes d'aménagements durables et intégrés en s'appuyant sur le Parc Naturel Régional	Valoriser l'ensemble des centres des villes et villages	Mettre en valeur les paysages de proximité caractéristiques	Développer la mixité sociale et générationnelle
Affirmer une vocation productive globale qui intègre activités agricoles, industrielles et tertiaires	Renforcer et structurer l'offre immobilière et foncière pour soutenir le développement à toutes les échelles	Valoriser les ressources et renforcer le caractère productif du territoire, y compris dans l'espace rural	Soutenir le développement de la filière champagne et la diversification de ses industries et des services	Développer les activités tertiaires en lien avec des objectifs de croissance de la population et de développement de l'économie résidentielle.	Développer les activités artisanales qui constituent le maillage actif du territoire et les accompagner dans leur croissance.
Renforcer l'armature urbaine pour irriguer et développer les services	Renforcer le pôle sparnacien (Epernay, Ay, Magenta Mardeuil, Dizy, Pierry)	Assurer un maillage de pôles de services relais	Soutenir la ruralité dynamique et ses villages vivants	Développer des synergies externes	

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET?

Les attentes de la Communauté d'Agglomération sont les suivantes :

- que les territoires soient de véritables acteurs du SRADDET et qu'il y ait une territorialisation cohérente des projets régionaux à l'échelle locale;
- que la Région Grand Est accompagne techniquement et financièrement les projets des territoires ;
- que le Grand Est permette une mutualisation, un transfert des savoir-faire, un partage d'expérience entre les territoires ;
- que le SRADDET soit un socle commun permettant le partage de la connaissance car certaines décisions d'acteurs qui ne sont pas forcément sur le territoire (Université, pôle de compétitivité, Ikea,...) ont des répercussions sur le territoire.





Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.























Mars 2017

Analyse et rédaction : Amel Benchernine, AUDRR Traitement statistique : Marie Charlotte Devin, AGURAM

Cartographie: Fanny Chailloux, ADEUS

Mise en page : ADEUS